

Votre enfant est en maternelle ? Le Groeipakket vous donne un coup de pouce financier.

Qu'est-ce que le kleutertoeslag ou supplément enseignement maternel ?

Le kleutertoeslag est un supplément pour chaque enfant inscrit dans une école maternelle, reconnue par la Communauté flamande.

- Un enfant de 3 ans doit être inscrit à temps
- Un enfant de 4 ans doit être inscrit et doit être suffisamment présent à l'école.

Vous recevez ce supplément:

- Pour les enfants de 3 ans: au plus tôt dans le courant du mois qui suit le troisième anniversaire de votre bambin
- Pour les enfants de 4 ans: au plus tôt dans le courant du mois qui suit le quatrième anniversaire de votre bambin.

Que devez-vous faire ?

- Si vous recevez déjà un Groeipakket (allocations familiales), vous ne devez rien faire. L'école maternelle envoie l'inscription et les présences. Le kleutertoeslag sera payé automatiquement dès que vous y avez droit.

- Vous ne recevez pas de Groeipakket (allocations familiales) parce que vous n'habitez pas en Flandre, mais votre enfant est inscrit dans une école maternelle reconnue en Flandre ? Faites-nous parvenir ce formulaire de demande dûment complété et signé via vlaanderen@parentia.be. Vous pouvez également nous faire parvenir ce formulaire par courrier adressé à : BP 80030 à 1070 Anderlecht.

Avertissez-nous aussi si votre enfant n'a pas été suffisamment à l'école et si votre enfant ne fréquente plus une école maternelle reconnue par la Communauté flamande.

1. Renseignements concernant le parent (ou la personne élevant l'enfant)

Numéro de registre national (voir verso de votre carte d'identité):

Si numéro de registre national inconnu :

Prénom :

Nom :

Date de naissance : . . / . . /

Code postal de votre domicile :

GSM :

E-mail :

2. Renseignements concernant l'autre parent (ou la personne élevant l'enfant)

Il n'y a pas d'autre parent (ou personne élevant l'enfant)

Numéro de registre national (voir verso de votre carte d'identité) :

Si numéro de registre national inconnu :

Prénom :

Nom :

Date de naissance : . . / . . /

3. Renseignements enfant(s) fréquentant l'école maternelle

Prénom Enfant	Nom Enfant	Date de naissance Enfant

Nom, adresse, numéro de téléphone et e-mail de l'école maternelle par enfant :

.....

.....

.....

4. Paiement sur compte en banque (les données bancaires seront encore contrôlées auprès de la banque)

Je demande / Nous demandons de verser le Groeipakket sur le compte bancaire : B E

Ce compte est ouvert au nom de :

5. **Signature des parents (ou des personnes élevant l'enfant)**

Je choisis/Nous choisissons Parentia Vlaanderen vzw comme organisme de paiement du Groeipakket (allocations familiales).

Ik kies/Wij kiezen Parentia Vlaanderen vzw als uitbetaler Groeipakket (kinderbijslag).

Cochez la case ci-dessus si vous choisissez Parentia Vlaanderen vzw comme organisme de paiement. Si vous ne la cochez pas, nous vous enverrons un autre formulaire pour faire votre choix ultérieurement.

Signature :

Signature :

Prénom et nom :

Prénom et nom :

Date : . . / . . /

Date : . . / . . /

Parentia accorde une grande importance à la **protection de vos données personnelles**.

Nous traitons vos données pour pouvoir payer correctement votre Groeipakket, conformément au Décret. Nous sommes également amenés à transmettre celles-ci à d'autres caisses et à l'agence Opgroeien (Kind en Gezin). Nous conservons vos données pendant toute la période durant laquelle votre enfant peut avoir droit au Groeipakket. Consultez notre politique en matière de vie privée sur www.parentia.be. Vous avez toujours le droit de :

- consulter, rectifier ou supprimer vos données via Parentia et d'en limiter leur traitement;
- demander à Parentia de transférer vos données directement vers un autre responsable de traitement;
- déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.

Vous avez des questions ou vous souhaitez exercer vos droits en matière de traitement de vos données personnelles ? Contactez-nous à l'adresse ci-dessous.